

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES
PAR DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES
D'ETAT DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
(Financement PAGIPG)

**RAPPORT D'AUDIT DE LA SOCIETE NATIONALE DE COMMERCIALISATION DES
PRODUITS PETROLIERS (SONACOP)**

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail		Dates
Projet de rapport provisoire (AC)		16/12/2019
Rapport provisoire		26/12/2019
X	Rapport définitif	05/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°

3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –

06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉES AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITÉ	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	10
V.	CONSTATS SUR LA VÉRIFICATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	11
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	11
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM).....	11
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	11
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	12
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	12
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTRÉES PAR L'AC.....	17
VII.	CONSTATS SUR L'ÉTAT D'EXÉCUTION FINANCIÈRE.....	17
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	17
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	17
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	18
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics	20
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	21
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	22
IX.	ANNEXES	23

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière
- vii. Analyse de la performance des AC
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉES AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP).

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Éléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	7	276 197 933
	Marchés de la population mère	10	288 428 702
	%	70,00%	95,76%
2017	Marchés audités	8	167 812 516
	Marchés de la population mère	12	202 590 905
	%	66,67%	82,83%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la SONACOP sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	2	0	2	0	0
2	DC	5	0	5	0	0
Total général		7	0	7	0	0
%		100%	0,00%	100,00%	0,00%	0,00%

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures irrégulières et nulles, nous estimons que la totalité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la SONACOP sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	DC	8	0	8	0	0
Total général		8	0	8	0	0
%		100%	0%	100%	0%	0%

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP). Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 05 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITÉ

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par la SONACOP, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous avons identifié un marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	233 478 000	2	233 478 000	2	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	54 950 702	8	42 719 933	5	77,74%	62,50%
	Total général	288 428 702	10	276 197 933	7	95,76%	70,00%
2017	Demande de Cotation	202 590 905	12	167 812 516	8	82,83%	66,67%
	Total général	202 590 905	12	167 812 516	8	82,83%	66,67%

Commentaire :

A la lecture du tableau ci-dessus :

➤ Gestion 2016

Il est à observer que l'appel d'offre ouvert et la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. L'Appel d'Offre Ouvert est le mode de passation le plus usité en valeur (80,95%) tandis que la Demande de Cotation est le mode de passation le plus usité en volume (80%) de la population mère. Cette même tendance est observée au niveau de l'échantillon.

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 70,00% en volume et 95,76% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

➤ Gestion 2017

La demande de cotation est le seul mode de passation utilisé par l'autorité contractante au cours de l'année 2017.

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 66,67% en volume et 82,83% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	134 820 702	9	122 589 933	6	90,93%	66,67%
	Services	153 608 000	1	153 608 000	1	100,00%	100,00%
	Total général	288 428 702	10	276 197 933	7	95,76%	70,00%
2017	Fournitures	92 714 695	5	89 589 545	4	96,63%	80,00%
	Travaux	109 876 210	7	78 222 971	4	71,19%	57,14%
	Total général	202 590 905	12	167 812 516	8	82,83%	66,67%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus le recours à deux types de marchés (fournitures et services) par l'AC.

Dans la population primaire, le marché de services représente en valeur (53,26%) alors que les marchés de fournitures représentent en volume (90,00%). Cette tendance est également constatée dans l'échantillon.

➤ **Gestion 2017**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés à savoir : fournitures et travaux. En valeur comme en volume, les marchés de travaux sont les plus représentés dans la population mère (54,24% en valeur et 58,33% en volume). Dans l'échantillon, les marchés de fournitures sont les plus usités en valeur (53,39%) alors que les deux types de marché ont une représentation égale en volume (50% chacun).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	ACQUISITION DE DEUX ASCENSEURS	DAO N°DG/PRMP/ST/028/16 du 26/09/16	MIG MOTORS	AOO	79 870 000	Fournitures
2	COUVERTURE SANITAIRE PERSONNEL SONACOP	AVIS N°001/SONACOP/16 du 08/02/16	LA GAB	AOO	153 608 000	Services
3	FOURNITURE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES (IMPRIMANTES)	DC N°DG/PRMP/ST/0616/16 du 07/07/16	LINK NET AFRICA SARL	DC	9 196 000	Fournitures
4	FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES	DC N°DG/PRMP/ST/1212/16 du 21/11/16	LOTUS PLUS	DC	11 067 220	Fournitures
5	ACQUISITION DE PIGES DE JAUGEAGE	DC N°DG/PRMP/ST/0737/16 du 16/08/16	PARLYM INTERNATIONAL	DC	5 744 347	Fournitures
6	FOURNITURE DE 261.000 CAPSULES DE BOUTEILLES DE GAZ 12,5 Kg	DC N°DG/PRMP/ST/0969/16 du 17/10/16	SOLARIS SAS / KASG	DC	11 128 311	Fournitures
7	FOURNITURE DE PAPIERS LISTING	DC N°DG/PRMP/ST/1213/16 du 21/11/16	INDICO SA	DC	5 584 055	Fournitures
Total					276 197 933	

Gestion 2017

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire (attributaire)	Mode de passation	Montant (F CFA HT)	Type de marché
1	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE DE MATERIELS INCENDIE POUR LES DEPOTS	DC N°DG/PRMP/ST/072/17 du 19/01/2017	LABEL INTERNATIONAL	DC	39 960 900	Fournitures
2	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE POUR POMPE SIHI AU PROFIT DU DEPOT	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/245/17 du 24/02/2017	AVOGA'S SARL	DC	17 624 823	Fournitures
3	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE DE MATERIELS D'AVIATION	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/247/17 du 24/02/2017	DRI INTER CONTINENT SARL / KYAR ET FILS	DC	11 825 822	Fournitures
4	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE SOUDURE DES BACS 15 ET 16	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/253/17 du 24/02/2017	CAB INDUSTRIE	DC	11 921 643	Travaux
5	TRAVAUX DE PEINTURE DES BACS 15 ET 16	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/251/17 du 24/02/2017	CAB INDUSTRIE	DC	23 499 795	Travaux
6	TRAVAUX DE REPRISE DE PILONE PYRAMIDAL DE 36 METRES DE HAUTEUR	Demande de cotation N°DG/784/17 du 13/07/2017	CMSI BENIN SARL	DC	30 138 233	Travaux
7	FOURNITURE DE 300,000 UNITES DE PLOMBS PLASTIQUES A SCELLER	Demande de cotation N°DG/1292/17 du 21/11/2017	KASG / COGENI SARL	DC	20 178 000	Fournitures
8	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION COVE	Demande de cotation N°DG/0903/17 du 18/08/2017	LOKO FAUST	DC	12 663 300	Travaux
Total					167 812 516	

Commentaire :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que :

➤ Gestion 2016

Tous les sept (7) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de sept (7) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	2	2
2	DC	5	5
Total général		7	7

➤ Gestion 2017

Tous les huit (8) marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de huit (8) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	DC	8	8
Total général		8	8

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C8)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK	OK	KO	OK	OK	Indisponibilité de l'acte de désignation de la CPMP
2	Conformité	C2	OK	OK	KO	OK	OK	Indisponibilité de l'acte de désignation de la CPMP
3	Organisation et fonctionnement	C3	KO		OK	OK	OK	Indisponibilité des rapports d'activités
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	KO					Toute la documentation n'est pas disponible
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VÉRIFICATION DES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	77,37%	85,71%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et des procédures de demande de cotation. (Voir en annexe 2 les fiches d'exhaustivités).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la SONACOP. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour les sept (07) marchés audités, le délai moyen s'évalue à 201 jours environ.

Ce délai est anormalement long par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

➤ Au titre de 2017 :

Pour huit (08) marchés audités le délai moyen s'évalue à 84 jours environ.

Ce délai est respectueux du délai de validité des offres qui est de 90 jours (article 91 du Code des marchés publics de 2009).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 3**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du répertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, certains marchés de demande de cotation passés en revue sont conformes aux prix qui figurent dans les répertoires des prix de référence 2016-2017 et d'autres n'y figurent pas.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AOO N°DG/PRMP/ST/028/16 DU 26/09/2016

1. Marché N°DG/PRMP/ST/006/18 du 30/05/2018, relatif à l'acquisition de deux ascenseurs, attribué à MIG MOTORS, approuvé le 30/05/2018 pour un montant HT de 79.870.000 F CFA, Financement : Budget Autonome.

Pièces manquantes :

- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- La publication de l'attribution provisoire ;
- La notification du marché approuvé ;
- La publication de l'avis d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016,
- ANO de l'organe compétent sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Approbation hors délai de validité des offres, car il y a plus de 453 jours entre la date limite de dépôt des offres (03/03/2017) et la date de signature du marché (30/05/2018),
- Marché non enregistré.

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public) et de l'approbation hors délai de validité des offres (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

DAO N°001/SONACOP/2016 du 08/02/2016

2. Marché N°PRMP/ST/N°-/17 du 06/09/2017, relatif à la couverture sanitaire du personnel de la SONACOP, attribué à LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN SA, approuvé le 06/09/2017 pour un montant HT de 153.608.000 F CFA, Financement : Budget Autonome

Pièces manquantes :

- ANO de l'organe de contrôle compétent sur le PV d'attribution provisoire ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- La publication de l'attribution provisoire ;
- La notification du marché approuvé ;
- La publication de l'avis d'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Marché non enregistré ;
- Approbation hors délai de validité des offres, car il y a plus de 554 jours entre la date limite de dépôt des offres (01/03/2016) et la date de signature du marché (06/09/2017).

Conclusion : La procédure ayant aboutie à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public) et de l'approbation hors délai de validité des offres (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinions
				1
1	DAO N°DG/PRMP/ST/028/16 du 26/09/16	ACQUISITION DE DEUX ASCENSEURS	79 870 000	x
2	AVIS N°001/SONACOP/16 du 08/02/16	COUVERTURE SANITAIRE PERSONNEL SONACOP	153 608 000	x
TOTAL			233 478 000	233 478 000

Légende :

1 Procédure irrégulière

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

3. BC N° DG/PRMP/ST/008/16 du 30/09/2016, relatif à la fourniture de matériels informatiques (imprimantes), attribué à LINK NET AFRICA SARL, approuvé le 30/09/2016 pour un montant HT de 9.196.000 F CFA. Financement : Budget Autonome.
4. Marché (BC) N°001/17 du 24/02/2017, relatif à la fourniture de consommables informatiques, attribué à LOTUS PLUS, approuvé le 24/02/2017 pour un montant HT de 11.067.220 F CFA. Financement : Budget Autonome.

5. Marché (BC) N° DG/PRMP/ST/007/16, relatif à l'acquisition de piges de jaugeage, attribué à PARLYM INTERNATIONAL, approuvé le 12/12/2016 pour un montant HT de 5.744.347 FCFA. Financement : Budget Autonome.
6. Marché (BC) N° DG/PRMP/ST/0969 du 06/01/2017, relatif à la fourniture de 261.000 capsules de bouteilles de gaz 12,5 Kg, attribué à SOLARIS SAS / KASG, approuvé le 06/01/2017 pour un montant HT de 11.128.311 FCFA. Financement : Budget Autonome.
7. BC N°DG/PRMP/ST/005/17 du 26/04/2017, relatif à la fourniture de fourniture de papiers listing pour un montant HT de 5.584.055 FCFA attribué à INDICO SA. Financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Pièces manquantes :

- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;
- les notifications des marchés approuvés.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- ANO de l'organe de contrôle compétent sur les PV d'attribution provisoire

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des cinq (5) marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	DC N°DG/PRMP/ST/0616/16 du 07/07/16	FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES (IMPRIMANTES)	9 196 000	X
2	DC N°DG/PRMP/ST/1212/16 du 21/11/16	FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES	11 067 220	X
3	DC N°DG/PRMP/ST/0737/16 du 16/08/16	ACQUISITION DE PIGES DE JAUGEAGE	5 744 347	X
4	DC N°DG/PRMP/ST/0969/16 du 17/10/16	FOURNITURE DE 261.000 CAPSULES DE BOUTEILLES DE GAZ 12,5 Kg	11 128 311	X
5	DC N°DG/PRMP/ST/1213/16 du 21/11/16	FOURNITURE DE PAPIERS LISTING	5 584 055	X
TOTAL			42 719 933	42 719 933

Légende :

1

Procédure irrégulière

➤ **Gestion 2017**

PROCEDURES DE DEMANDE DE COTATION

1. Marché (BC) N°DG/PRMP/ST/N°008/17 du 13/07/2017, relatif à l'acquisition de pièces de rechange de matériels incendie pour les dépôts, attribué à LABEL INTERNATIONAL, approuvé le 13/07/2017 pour un montant HT de 39.960.900. Financement : Budget Autonome.
2. BC N°DG/PRMP/ST/003/2017, relatif à l'acquisition de pièces de rechange pour pompe SIHI carburant et gaz (GPL), attribué à AVOGA'S SARL, approuvé le 26/04/2017 pour un montant TTC de 17.624.823 F CFA, Financement : Budget Autonome.
3. Marché (BC) N°DG/PRMP/ST/247/2017 du 06/06/2017 relatif à l'acquisition de pièces de rechange de matériels d'aviation, attribué à DRI INTER CONTINENT SARL / KYAR ET FILS, approuvé le 06/06/2017 pour un montant HT de 11.825.822 F CFA ? Financement : Budget Autonome.
4. Marché (BC) N°DG/PRMP/ST/007 du 20/06/2017 relatif aux travaux d'entretien et de soudure des bacs 15 et 16, attribué à CAB INDUSTRIE, approuvé le 20/06/2017 pour un montant TTC de 11.921.643 F CFA, Financement : Budget Autonome.
5. BC N°DG/717/17 du 23/06/ relatif aux travaux de peinture des bacs 15 et 16, attribué à CAB INDUSTRIE, approuvé le 23/06/2017 pour un montant TTC de 23.499.795 F CFA, Financement : Budget Autonome.
6. BC N°DG/MP/03/17 du 06/09/2017 relatif aux travaux de reprise de pilonne pyramidal de 36 mètres de hauteur, attribué à CMSI BENIN SARL, approuvé le 06/09/2017 pour un montant HT de 30.138.233 F CFA, Financement : Budget Autonome.
7. BC N°DG/1292/2017 du 06/02/2018 relatif à la fourniture de 300,000 unités de plombs plastiques à sceller, attribué à KASG / COGENI SARL, approuvé le 06/02/2018 pour un montant TTC de 20.178.000 F CFA, Financement : Budget Autonome.
8. BC N°DG/MP/06/17 du 03/01/2018 relatif aux travaux de réhabilitation de la station Covè, attribué à LOKO FAUST, approuvé le 03/01/2018 pour un montant HT de 12.663.300 F CFA, Financement : Budget Autonome.

Les mêmes constats ont été faits sur l'ensemble des marchés ci-dessus. En conséquence, la même conclusion est donnée sur lesdits marchés.

Pièces manquantes :

- Les informations aux soumissionnaires non retenus ;

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des marchés au PPM de 2017
- ANO de l'organe de contrôle compétent sur les PV d'attribution provisoire ;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'auditeur n'a pas fait de commentaire à ce niveau

Conclusion : Les procédures ayant conduit à l'attribution des huit (8) marchés ci-dessus sont irrégulières en raison du défaut d'informations aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

Tableaux statistiques des opinions données sur les procédures de demande de cotation

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	DC N°DG/PRMP/ST/072/17 du 19/01/2017	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE DE MATERIELS INCENDIE POUR LES DEPOTS	39 960 900	X
2	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/245/17 du 24/02/2017	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE POUR POMPE SIHI AU PROFIT DU DEPOT	17 624 823	X
3	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/247/17 du 24/02/2017	ACQUISITION DE PIECES DE RECHANGE DE MATERIELS D'AVIATION	11 825 822	X
4	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/253/17 du 24/02/2017	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE SOUDURE DES BACS 15 ET 16	11 921 643	X
5	Demande de cotation N°DG/PRMP/ST/251/17 du 24/02/2017	TRAVAUX DE PEINTURE DES BACS 15 ET 16	23 499 795	X
6	Demande de cotation N°DG/784/17 du 13/07/2017	TRAVAUX DE REPRISE DE PILONE PYRAMIDAL DE 36 METRES DE HAUTEUR	30 138 233	X
7	Demande de cotation N°DG/1292/17 du 21/11/2017	FOURNITURE DE 300,000 UNITES DE PLOMBS PLASTIQUES A SCELLER	20 178 000	X
8	Demande de cotation N°DG/0903/17 du 18/08/2017	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION COVE	12 663 300	X
TOTAL			167 812 516	167 812 516

Légende

- 1 Procédure irrégulière

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTRÉES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto-saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de la gestion budgétaire 2016, nous avons identifié un marché qui a fait l'objet d'un recours auprès de l'ARMP. Il s'agit du marché n° DG/PRMP/ST/675/15 du 12 juin 2015 relatif à la fourniture de 300.000 plombs plastiques à scellés au profit de la SONACOP SA. Après avoir examiné les faits, nous n'avons pas d'observation à donner sur la décision de l'ARMP.

Au titre de la gestion budgétaire 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons donc pas d'observation à faire.

VII. CONSTATS SUR L'ÉTAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n°64/11/SM/FA/BEC/BEN/19 du 19 novembre 2019 (annexe n°5) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

En réponse à notre demande, l'autorité contractante nous a communiqué quelques contrats et des procès-verbaux de réception. Mais nous n'avons aucune preuve matérielle (copie des factures et copie des chèques ou virement bancaire) que les soumissionnaires ont été payés. L'indisponibilité des pièces de règlement ne permet pas à l'auditeur d'apprécier l'exécution financière.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière

		d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Performance Satisfaisante"	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Performance Moyenne"	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Performance Insatisfaisante"	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Document indisponible	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	Document indisponible	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	Document indisponible	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,57		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,57.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	2	2	2	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	7	7	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)					7,14%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					77%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)					9%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 9%.

Nous notons une performance **élevée** et de plus l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	-	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	0	0	0	-	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	0	0	0	-	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	0	0	0	-	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	8	8	8	100%	Les décisions d'attribution ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%		Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE_ REVUE DE CONFORMITE (A)					10,00%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					86%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF (C=A/B)					12%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 12%.

Nous notons une performance **satisfaisante** et de plus l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

L'indisponibilité des pièces de règlement limite le consultant dans le contrôle de l'exécution financière.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Entité	Noms et prénoms	Fonctions
1	Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP)	HOUNGA Didier	Chef ST/PRMP
2		MENSAH CLONEY Sylvie	ST/PRMP

ANNEXE 2 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ Gestion 2016

Demande de cotation

		Planifi cation	Dossier de demande de cotation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Nbre de cellules contena nt une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Fourniture de matériels informatique (Imprimante)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	11	14	78,57%	
2	Fourniture de consommable informatique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	12	14	85,71%	
3	Acquisition de piges de jaugeage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	1	N/A	13	14	92,86%	
4	Fourniture de 261 capsules de bouteilles de gaz de 12,5 kg	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	11	14	78,57%	
5	Fourniture de papier listing	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	11	14	78,57%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

- Procédure d'appel d'offres ouvert (AOO)

		Planifi cation	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualis ation			Nbre de cellules contena nt une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de deux ascenseurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	0	1	0	0	12	16	75,00%	71,88%
2	Couverture sanitaire personnel Sonacop	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	N/A	1	0	0	1	1	0	11	16	68,75%	
Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																						

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures **d'appels d'offres ouvert (AOO)**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

➤ **Gestion 2017**

Demande de cotation

		Planifi cation	Dossier de demande de cotation	Réception & ouverture des offres					Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractu alisation			nombre de cellules contenant une valeur	TOTAL	%	% GLOBAL
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Acquisition de pièces de rechange de matériels incendie pour les dépôts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	85,71%
2	Acquisitiion de pièces de rechange pour pompe SIHI au profit du dépôt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
3	Acquisition de pièces de rechange de matériels d'aviation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
4	Travaux d'entretien et de soudure de BACS 15 et 16	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
5	Travaux de peinture des Bacs 15 et 16	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
6	Travaux de reprise de pilone pyramidal de 36 metres de hauteur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
7	Fournitures de 300 unités de plombs plastique à sceller	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	
8	Travaux de réhabilitation de la station de COVE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	o	N/A	1	o	N/A	12	14	85,71%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de Demande de Cotation (DC)

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe n°3 : Tableau de détermination du délai moyen de passation

➤ Gestion 2016

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Acquisition de deux ascenseurs	170	0	453	0	623	délai anormalement long
2	Couverture sanitaire personnel sonacop	11	45	509	0	565	délai anormalement long
3	Fournitures de matériels informatique (imprimantes)	9	29	Indisponible	0	38	
4	Fournitures de consommable informatiques	2	29	64	0	95	
5	Acquisition de piges de Jaugeage	14	51	96	0	161	délai anormalement long
6	Fournitures de 261.000 capsules de bouteilles de Gaz 12,5 kg	17	0	64	0	81	
7	Fournitures de papiers listing	17	1	64	0	82	
Délai global						1645	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						1405	
Volume de marchés concernés (pertinents)						7	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						201	

➤ **Gestion 2017**

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Acquisition de pièces de rechange de matériels incendie pour les depots	29	15	113	0	157	délai anormalement long
2	Acquisition de pièces de rechanges pour pompe SIHI au profit du dépôt	27	0	34	0	61	
3	Acquisition de pièces de de rechange de matériels d'aviation	6	0	77	0	83	
4	Travaux d'entretien et de soudure des bacs 15 et 16	15	0	88	0	103	
5	Travaux de peinture des bacs 15 et 16	15	25	66	0	106	
6	Travaux de reprise de pilone pyramide de la 36 mettres de hauteur	7	25	8	0	40	
7	Fourniture de 300,000 unités de plombs plastiques à sceller	10	19	48	0	77	
8	Travaux de réabilistation de la situation de la station COVE	7	25	127	0	159	délai anormalement long
Délai global						786	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						670	
Volume de marchés concernés (pertinents)						8	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						84	

Annexe n°4 : PV de restitution

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de la SONACOP _ PV de restitution

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'autorité contractante : Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP)

Date de tenue de la séance de restitution : 17 février 2020

Heure de démarrage : 11 h 40 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf liste de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées au cours de la restitution

Aucune pièce

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

- Les rapports d'activités de la PRMP ;
- Les actes de nomination de la CPMP ;
- L'ensemble des pièces manquantes citées dans le rapport provisoire.

Il a été retenu que les pièces relatives à la passation non transmises aux auditeurs leur seront communiquées dès le jeudi 20 février 2020.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat :

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

Au regard des conclusions données sur les procédures de passation des marchés et qui figurent dans le rapport provisoire, Les membres du secrétariat de la PRMP ont apporté entre autres les observations suivantes :

- i. Sur la planification des marchés, en raison de la spécificité du domaine de la SONACOP, plusieurs marchés sont regroupés en terme générique dans le PPM ;

Audits des marchés publics 2016 & 2017 de la SONACOP _ PV de restitution

- ii. Pour l'information aux soumissionnaires non retenus, la loi n'a pas fixé le canal d'information ;
- iii. Au titre des exercices audités, plusieurs marchés ont été résiliés.

Sur chacune des observations, le consultant a apporté des clarifications pertinentes. Toutefois, les diverses explications données par l'audité pourraient nuancer les opinions émises dans le rapport provisoire.

3.3. Sur les plaintes

L'autorité contractante affirme n'avoir reçu aucune plainte au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017.

3.4. Sur l'exécution financière

Nous avons envoyé un courrier n° 64/11/SM/FA/BEC/BEN/19 en date du 19 novembre 2019 en demandant les pièces de règlement. Lesdites pièces seront communiquées au consultant le mercredi 4 mars 2020.

Enfin, des échanges entre le cabinet, le S-PRMP et son équipe, ont eu lieu notamment sur le mode de fonctionnement des organes, de contrôle et sur les procédures de passation.

La séance a été levée à 12 h 55 mn

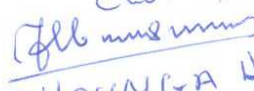
Fait à Cotonou, le 17 février 2020.

Pour BEC SARL


PRINCE-ADANGNITONON
Honoré,

Pour l'Autorité Contractante


HOUNSA TOTIA
Racine Jamien


MENSAH
CLONEY

HOUNGA Didier

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com
**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSÉS PAR DIFFÉRENTES
AUTORITÉS CONTRACTANTES DU BÉNIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : SONACOP

Cotonou, le 17 / 02 / 2020

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	PRINCE ADAN GUNITONON Marius	Auditeur BEC Sarl	bec_scp@yahoo.fr	
2	MAFTON Tanguy	Auditeur BEC SARL	bec_scp@yahoo.fr	
3	HOUNSA TOUM Racine	Cadre Secrétariat PRMP	racineadame@yahoo.fr racineadame21@gmail.com 95730669	
4	SAH Colombe	PRMP	94 204 647	
5	HOUNGA David	CSP/PRMP	96 020 138 david.hounga2004@gmail.com	
6	MENSAH-C. Sylve	Cadre Secrétariat PRMP	94 440 544	
7				

Annexe n°5 : Divers courriers

BEC Sarl IFAC International Federation of Accountants
Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 023-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 05 Juillet 2019

Regu ce 17/07/2019

SONACOP - PRMP
SECRÉTARIAT TECHNIQUE
DATE

A

La Personne Responsable des Marchés Publics de Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP)

Att. : Point focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019
N/Réf: 51/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit physique et collecte des pièces**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente l'échantillon des marchés devant faire l'objet d'audit d'exécution physique et financière.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe d'auditeurs au plus tard le **19 Juillet 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des documents et pièces à mobiliser pour la phase d'audit physique.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame / Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit physique
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200600565618
Siège: Immeuble BEC C239 Zonen-02 BP 1513 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
BP 60535 LOME

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000

BEC Sarl



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00



Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale de
Commercialisation des Produits Pétroliers
(SONACOP)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 100/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 3) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

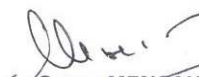
Madame/Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 067/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre structure ainsi que l'état
des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par
courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320080056518
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) ; N°SIRET : 813 136 191 000
19. N° de TVA intracommunautaire : TVA



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Reçu le 31/05/19



Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale de
Commercialisation des Produits Pétroliers
(SONACOP)

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 149/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du
Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017. **Prise de contact et
démarrage de la mission** *contact pris mission démarrée*

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 320080565618
Siège-Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin: BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes, N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09, A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00



Cotonou, le 19 novembre 2019

A

La Société Nationale de Commercialisation
des Produits Pétroliers (SONACOP)

Att. : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 64/11/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 **_Demande de la liste & pièces des règlements**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions vous
informer que nous sommes à la phase de l'audit d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des
règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en
annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurions gré des
dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit transmise
de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr /
bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais (**de préférence le
25/11/2019**).

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur
Général, l'assurance de nos salutations distinguées.


Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



PJ : Copie de la liste des marchés concernés

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME - 06
BP 60535 Lomé
Email: bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET : 813 116 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 197



BEC Sarl



International
Federation
of Accountants



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile de France

ONECCA TOGO



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 023-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Reçu le 15/05/19



Cotonou, le 15 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la Société Nationale de
Commercialisation des Produits Pétroliers
(SONACOP)

Att. : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 55/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ **Transmission d'échantillon d'audit, collecte
des pièces**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous
transmettons par la présente l'échantillon des marchés à auditer.

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions
que vous ferez prendre afin que la documentation requise soit communiquée à l'équipe
d'auditeurs au plus tard le **22 mai 2019**. Vous trouverez en annexe la liste indicative des
documents et pièces à mobiliser pour la présente mission.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

PJ : Echantillon d'audit des marchés
Liste des documents & pièces à collecter

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email: bey.scpt@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin: BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email: bey.scpt@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo: TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES); N°SIRET: 813 116 191 006
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR54 813 116 191